

Maître Marie-Bénédicte DONZEL

Notaire à AJACCIO (20000), 6 avenue Beverini-Vico,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE FIGARI

Suivant acte reçu par Maître Marie-Bénédicte DONZEL, notaire à AJACCIO, le 14 septembre 2026, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil concernant : Mademoiselle Juliette FERRACCI, Monsieur Lucien FERRACCI, Madame Rosine FERRACCI-BERETTI et Monsieur Jean-Joseph FERRACCI-CECCALDI propriétaires depuis plus de trente ans de la pleine propriété des biens ci-après désignés, joignant leur possession à celle de leur auteur : Monsieur Jean Joseph FERRACCI, époux de Madame Marie, Barbe BERETTI, né à FIGARI (Corse du Sud) le 23 avril 1896, et décédé à LE KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne), le 26 décembre 1970.

Désignation des Biens :

A FIGARI (CORSE-DU-SUD) 20114 : plusieurs parcelles de terre cadastrées : section B numéro 211, lieu-dit Cristinacce, d'une surface de 01 ha 80 a 55 ca ; section B numéro 212, lieu-dit Cristinacce, d'une surface de 00 ha 04 a 91 ca ; section I numéro 846, lieu-dit Poggiale, d'une surface de 00 ha 01 a 24 ca ; section I numéro 847, lieu-dit Poggiale, d'une surface de 00 ha 00 a 83 ca ; section I numéro 519, lieu-dit Vacciale, d'une surface de 01 ha 74 a 30 ca ; section I numéro 520, lieu-dit Vacciale, d'une surface de 01 ha 87 a 10 ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse électronique de l'étude : mb.donzel@20081.notaires.fr